



Extrait du site FADBEN

<http://fadben.asso.fr/Rapport-d-activites-2010.html>

Rapport d'activités 2010

- Menu central - Actions - Rapport d'activités -

Date de mise en ligne : dimanche 27 février 2011

FADBEN

Au regard de tâches tou-jours très nom-breuses à gérer. Le bureau national de la fédé-ration a donné une priorité à :

- la com-mu-ni-cation, avec la refonte du site web ;
- la réflexion sur la cir-cu-laire de mission déjà pré-sente dans les orien-ta-tions et réac-tivée par l'actualité d'un projet minis-tériel. Cette réflexion a été menée avec vous dans les aca-démies et dans le cadre de l'intersyndicale réunie par la Fadben ;
- la pour-suite des travaux des groupes métier et enquête nationale ;
- les publications.

La pré-sen-tation des acti-vités qui va suivre reprend les trois axes des orien-ta-tions 2010.

AXE 1 : Développer la culture professionnelle

Assurer le lien avec les travaux des cher-cheurs en sciences de l'information et de la com-mu-ni-cation et en sciences de l'éducation

Les cher-cheurs ont tou-jours été associés aux travaux de réflexions de la Fadben. Ces der-nières années nous avons par-ticipé aux travaux de l'**ERTé** « *Culture infor-ma-tion-nelle et cur-ri-culum docu-men-taire* ». Le projet de consti-tution d'un cur-ri-culum de l'information-documentation cou-vrant le cursus de l'élève de la mater-nelle à l'université est né des Assises natio-nales « Éducation à l'information et à la docu-men-tation » qui se sont tenues en 2003. L'**ERTé** a proposé un état des lieux ainsi que des pers-pec-tives épis-té-mo-lo-giques et didac-tiques pour la consti-tution de ce cur-ri-culum. Nous attendons la publi-cation de son rapport final.

Le **GRCDI**, rat-taché à l'**ERTé**, a publié son rapport d'équipe. Celui- ci se termine par « *12 pro-po-si-tions pour l'élaboration d'un cur-ri-culum info- documentaire* ».

Dans le pro-lon-gement de l'**ERTé** est né **le projet Limin- R** (« Lit-té-raties » : Médias, Infor-mation et Numé-rique) initié par Eric Dela-motte (Rouen), Divina Frau- Meigs (Sor-bonne nou-velle) et Eric Bruillard (ENS Cachan). Le titre long du projet est : Contri-bution à la construction d'un cadre d'analyse sur le statut de l'information dans la culture sco-laire contem-po-raine. Recen-sement portant sur l'éducation aux médias, à l'information et au numé-rique ou « lit-té-ratie ». Ce projet de recherche porte sur le concept de « trans-lit-té-ratie » et vise à élucider les connais-sances infor-ma-tion-nelles d'un domaine dis-ci-pli-naire qui se situerait à la croisée de l'information, des médias et du numé-rique. Il se propose d'élucider le concept d' « Infor-mation » dans ses diverses facettes liées à des usages fina-lisés, notamment en milieu sco-laire : actualité, document, donnée,...

Le GRCDI continue ses travaux avec en projet deux publi-ca-tions des-tinées aux col-lègues sur le terrain :

- un guide péda-go-gique sur la trans-lit-té-ratie avec un ensemble de fiches péda-go-giques, bâties autour de situations- problèmes,
- un ouvrage de vul-ga-ri-sation sur la culture informationnelle.

Définir les besoins de for-mation des élèves

Un travail d'enquête sur les connaissances informationnelles des élèves du secondaire est en cours afin de faire un état des lieux de leurs connaissances. L'objectif étant de définir les besoins et les contenus d'enseignement à intégrer par la suite dans un curriculum pour l'information-documentation. Cette enquête a aussi un objectif stratégique qui est de faire ressortir les carences en terme de connaissances et l'indigence des modalités de formation actuelle. Il s'agit de pointer ainsi la nécessité d'un enseignement information-documentaire structuré et réfléchi, prenant appui sur les travaux en didactique de l'information et confié aux professeurs documentalistes. Après trois réunions du groupe de travail, le questionnaire élaboré est en phase de "test".

Réfléchir à ce qu'est enseigner

Médiadoc 5 et 6 « Vous avez dit enseigner » L'objectif de cette réflexion publiée dans la revue Médiadoc est d'affirmer la mission enseignante de notre profession et de classifier les représentations sur ce que veut dire « enseigner » aussi bien pour tous les professeurs que pour les professeurs documentalistes. Ont donc été soulignées des contributions en Sciences de l'éducation sur la didactique et la pédagogie en général, mais aussi sur les processus d'enseignement à l'œuvre dans d'autres disciplines telles que la technologie ou l'informatique. La focale étant l'enseignement de l'information-documentation avec les apports que la réflexion plus générale et celle sur les autres disciplines peuvent lui apporter. Face à la richesse des contributions, deux numéros sont prévus : celui de décembre 2010 regroupe les contributions sur l'enseignement en général, celui de Mars 2011 abordera plus spécifiquement l'enseignement de l'information-documentation.

Faire des propositions concrètes sur l'enseignement de l'information-documentation

Il s'agissait de faire des propositions concrètes sur l'enseignement de l'information-documentation (démarches, contenus et progressions ; temps d'enseignement).

L'accompagnement de la réforme du Lycée : Nous avons proposé :

- un module pour l'accompagnement personnalisé afin d'arriver dans les conseils pédagogiques avec une proposition consensuelle.
- une exploration des programmes de 2nde proposés en consultation dans le cadre de la réforme du lycée, en pointant en quoi et comment ces enseignements renvoient le domaine disciplinaire du professeur documentaliste. La FADBEN a demandé que soit inscrite, dans les textes de la réforme, la nécessaire collaboration interdisciplinaire avec le professeur documentaliste pour mener à bien ces enseignements.
- Un travail équivalent a été fait avec les programmes d'ECJS.

Un "vade-mecum", programme mis en ligne sur le site, reprend toutes les propositions faites par la Fadben.

Participer à la formation continue : veiller à une formation nationale cohérente, recenser, être force propositionnelle

En dehors de la participation des uns et des autres dans les formations, le travail de recensement n'a pas pu être mené à bien. Un recensement des maquettes de Master a été fait par Françoise Chapron dans le cadre de l'équipe de coordination et de mutualisation des formateurs. Nous attendons sa publication. Plusieurs remontées venant des Adben ont signalé la mise à mal de la formation continue cette année à cause du télécopage avec la formation des fonctionnaires stagiaires qui a mobilisé tous les crédits PAF. Ce travail de mise à plat des formations nécessite une implication des Adben pour qu'un état des lieux soit fait dans chaque académie.

AXE 2 : Affirmer l'identité professionnelle

Les différentes orientations de cet axe ont été abordées dans les travaux du groupe métier ainsi que dans ceux menés avec l'intersyndicale sur la nouvelle cir-cu-laire de mission.

Pour suivre la réflexion sur les missions du professeur documentaliste.

Les travaux de groupe métier : L'objectif de ce groupe de travail était de réfléchir à une gestion par le temps des tâches du professeur documentaliste à partir du référentiel métier. Le questionnaire est achevé. L'enquête a été lancée en Novembre 2010. Quelques petits problèmes ont pu être observés : le document à remplir en ligne était différent de celui que l'on pouvait renvoyer en format papier ; le temps dédié à l'évaluation a disparu de la grille. Nous relançons une étape de saisie pour les retardataires !

La poursuite des actions avec l'intersyndicale :

Thèmes de l'année 2010 : "Perspectives d'avenir de la profession", avec la réactivation de la cir-cu-laire de mission et « Militier pour le recrutement de professeurs documentalistes par voie de concours » : Des courriers réguliers sont transmis dans le cadre de l'intersyndicale, avec pour but d'augmenter le nombre de poste au concours et de veiller au niveau de qualification exigé dans le recrutement des vacataires, contractuels et personnels issus de la mobilité...

Consultation sur la nouvelle cir-cu-laire de mission : Déjà inscrite à l'ordre du jour des travaux de l'intersyndicale pour 2010, cette réflexion a été réactivée par l'imminence de la sortie d'une nouvelle cir-cu-laire. A l'occasion d'une réunion de l'intersyndicale réunie par la FADBEN en Décembre 2009, nous avions décidé de travailler ensemble sous la forme d'un stage syndical. Date fixée du premier rendez-vous, le 1er février 2010, dans les locaux du SNES. Une seconde date suivra, fixée le 10 mars 2010, dans les locaux du SGEN_CFDT. Ces journées de travail nous ont permis d'avancer sur la représentation de notre métier et son évolution.

Un point de vue qui évolue, les représentants syndicaux constatent l'aspiration grandissante de la profession à assumer l'identité enseignante portée par la création du CAPES en 89. Les enquêtes de nos partenaires confirment qu'une grande majorité de la profession place la mission « essentiellement péda-gogique » au cœur du métier. La cir-cu-laire de 1986, très descriptive, accumulation de missions et de tâches, a permis de faire des choix et d'inscrire des priorités dans une liste activités perçues comme hétéroclites, aboutissant à l'émergence de profils professionnels parfois divergents, dépourvus de cohérence et débordant sur des tâches ne relevant pas de nos missions. Il nous a semblé essentiel de se recentrer sur quelques missions fondamentales fédérées par la focale péda-gogique, déjà centrale dans la cir-cu-laire de 1986, et réactivée par la nécessité mise en œuvre d'un enseignement info-documentaire, cœur de métier constitutif de notre profession. Prenant appui sur le Référentiel métier proposé par la fédération (2005), la conception défendue par la Fadbén est la suivante : le professeur documentaliste occupe un rôle déterminant dans le développement de la culture informationnelle des élèves. Le professeur documentaliste a une tâche de formation auprès des élèves, en responsabilité et en collaboration avec les autres enseignants de l'établissement. Pour cela il enseigne l'information-documentation en mettant en place aussi bien des « temps décrochés » que des temps en partenariat avec d'autres disciplines. Il a en responsabilité le CDI, espace didactisé d'information, et le système d'information documentaire de l'établissement, à la fois lieu et outil pour la mise en œuvre de son enseignement. La nouvelle cir-cu-laire de mission gagnerait, dans le contexte éducatif actuel, à clarifier le rôle direct de formation des élèves par les professeurs documentalistes, ainsi qu'à organiser et coordonner une approche du développement des compétences informationnelles des élèves dans des contextes divers. On ne peut limiter les connaissances info-documentaires à des compétences intégrées dans des logiques disciplinaires !

Chro-no-logie des réunions : Le 1er Février 2010. Journée de réflexion inter-syn-dicale et FADBEN (Martine Ernoult, Aurélie Aillet et Christine Bruner), réunion au siège du SNES (Tous sauf FO). L'objectif de cette journée de réflexion est de réfléchir à l'actualisation de la Cir-cu-laire de mission de 1986 en insistant sur le rôle péda-go-gique, les pro-fes-seurs docu-men-ta-listes sont des enseignants. Conver-gences et diver-gences de point de vue : la matinée est consacrée à un tour de table et à un débat sur les dif-fé-rentes reven-di-ca-tions des syn-dicats pré-sents et de la Fadben. Pour la fédé-ration, ce travail nécessite une réflexion sur les contenus d'enseignement, les moda-lités d'enseignement et un ancrage dans les pro-grammes, une ins-cription claire du rôle des pro-fes-seurs docu-men-ta-listes dans les ins-truc-tions offi-cielles. Évaluer ce qui se fait aujourd'hui. Les pro-fes-seurs docu-men-ta-listes mettent en oeuvre depuis des années, des séquences péda-go-giques seuls ou en col-la-bo-ration avec les autres dis-ci-plines. Évaluer au lieu de mini-miser leurs actions. La Fadben sou-haite, sta-tu-tai-rement, que les pro-fesseur cer-tifiés de Docu-men-tation soient rat-tachés au décret de 1950. Ces ques-tions sta-tu-taires dépassent notre propre réflexion pro-fes-sion-nelle. Il fau-drait que nos col-lègues s'engagent plus, la question doit être posée aux pro-fes-seurs docu-men-ta-listes concernant le temps de service d'enseignement. Il y a consensus pour la rédaction d'un courrier au Ministère avec copie à la DGESCO sur le groupe de travail promis lors de la der-nière audience de l'intersyndicale et de la Fadben. L'après-midi sera consacrée à « un premier net-toyage » de la Cir-cu-laire de mission de 1986. Ce qui doit être abso-lument retiré, ce qui doit être déve-loppé... La cir-cu-laire de mission datant de 1986, elle est for-cément obsolète. Le nouveau texte doit réaf-firmer l'axe péda-go-gique essentiel aux yeux de tous.

Le 10 Février 2010, lettre à Luc Chatel, Ministre de l'éducation nationale. Des cour-riers régu-liers sont transmis dans le cadre de l'intersyndicale, concernant les mis-sions des pro-fes-seurs docu-men-ta-listes, leurs conten-tieux sta-tu-taires, les recru-te-ments en Documentation.

Le 26 Février 2010, l'intersyndicale est réunie par la Fadben, Au local de la rue Claude Tillier, Paris 12ème. - réunion de travail pour cla-rifier les posi-tions de prin-cipes de chacun. Une pro-chaine réunion est fixée au 10 Mai 2010, dans les locaux de la CFDT (Accueil du SGEN). Vous trouvez sur les sites des syn-dicats les posi-tions de principe de chacuns. Ce travail pas-sionnant permet de cla-rifier les repré-sen-ta-tions de notre métier, notre rôle péda-go-gique auprès des élèves et de cla-rifier « le tra-vail-ler ensemble » dans les établissements

Le 5 mai 2010, rendez- vous au Ministère **premier projet de cir-cu-laire**. « poli-tique docu-men-taire des établis-se-ments sco-laires et mission des pro-fes-seurs docu-men-ta-listes ». Tous les syn-dicats sont pré-sents, la FADBEN est repré-sentée par Martine Ernoult et Thierry Adnot.

Le 10 Mai 2010, seconde journée de réflexion inter-syn-dicale et FADBEN (Martine Ernoult, Aurélie Aillet et Christine Bruner) dans les locaux de la CFDT (Accueil du SGEN). Tous les syn-dicats sont pré-sents avec l'objectif d'une prise de position commune et de l'élaboration d'un contreprojet.un texte "Inter-syn-dicale et FADBEN" est élaboré. Des pro-po-si-tions de textes seront pro-posées par le SNES et par la FADBEN. L'ensemble des textes et amen-de-ments sont transmis au ministère.

Le 31 mai 2010 : **Un deuxième projet de cir-cu-laire** est transmis par la DGESCO : "**Les mis-sions des pro-fes-seurs docu-men-ta-listes à l'ère du numé-rique**". Le 8 juin 2010, nouveau rendez- vous au Ministère. Tous les syn-dicats sont pré-sents, la FADBEN est repré-sentée par Martine Ernoult et Thierry Adnot Un troi-sième projet de cir-cu-laire est pré-senté : « Les mis-sions des pro-fes-seurs docu-men-ta-listes à l'ère du numé-rique V2 » est pro-posée le jour même de la réunion. Des amen-de-ments sont transmis avant le 17 juin 2010. Une nou-velle date de réunion est fixée le Mardi 29 juin 2010, elle sera annulée sans expli-ca-tions par la DGESCO, 4 jours avant. Depuis nous n'avons pas de réponse aux cour-riers envoyés.

Dans ces textes suc-cessifs émergent des concepts que des membres de l'institution sou-haitent faire pénétrer dans l'établissement scolaire :

Learning Center : le CDI de l'établissement, dans le contexte d'accès généralisé au numérique, gagnerait à évoluer pour devenir un véritable lieu d'apprentissage (« learning centre ») tête de réseau d'un ECDI.

ECDI : espace de culture, de documentation, d'information.

E- Learning : renvoyant à la formation des acteurs. Formation en ligne (sur un plus long terme) grâce au dispositif Pairform@nce. Il pourra proposer des parcours de formation et de culture de l'information.

A l'ère du numérique : L'un des projets de circularité de 2010, tendait à positionner la fonction du professeur documentaliste dans le système d'information de l'établissement en dépassant l'ingénierie documentaire classique (la médiation par prestation de service), par l'introduction d'une fonction nouvelle, en établissement scolaire, la gestion des connaissances ((knowledge management) la pérennisation de l'information de l'établissement, c'est le travail que effectuent certains documentalistes en entreprise.

Développer les partenariats

- Relations avec l'IABD

La mesure phare de cette année est l'adoption le 4-10-2010 d'une personnalité juridique pour l'interassociation qui compte 15 associations membres. Celle-ci se donne pour objectifs :

- de favoriser l'accès du plus grand nombre à l'information et à la culture ;
- de promouvoir et faire connaître les missions, activités et services des organismes oeuvrant pour la collecte, la conservation, la mise en valeur et la diffusion des œuvres de l'esprit et de l'information, quels qu'en soient les supports ;
- d'être force de position lors de la définition des politiques publiques dans le cadre des traités internationaux, des législations européenne et française ;
- dans le respect des compétences et missions des associations membres, et dans celui du principe de subsidiarité ;
- d'exercer une veille sur toute question les concernant ;
- de représenter les associations qui la constituent auprès de tous partenaires et interlocuteurs ;
- de communiquer par tous moyens auprès du grand public et de publics et interlocuteurs ciblés.

Les dossier (voir le diaporama réalisé par M. Battisti, <http://www.iabd.fr>)

ACTA (Anti- Counterfeiting Trade Agreement) projet d'accord commercial international de lutte contre la contrefaçon. Cet accord étant susceptible d'avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'Internet et sur l'équilibre instauré en matière de propriété intellectuelle. L'IABD a participé à différentes actions pour que cet accord se fasse en toute transparence et en respectant les libertés publiques.

Janvier 2010 : L'IABD signe une pétition adressée aux eurodéputés.

Avril 2010 : L'IABD signe la déclaration de Wellington. L'IABD a donné son avis sur Le rapport Gallo qui met l'accent sur la répression et porte atteinte aux fondements du droit d'auteur. (Le rapport Gallo vise à renforcer l'application des droits de propriété intellectuelle sur le marché intérieur).

L'IABD a également donné son avis sur différentes questions : règlement Google/ hachette, œuvres orphelines,

projets euro-péens sur la numé-ri-sation des fonds publics, grand emprunt,...

- CFI- BD

Le CFI s'oriente vers un élar-gis-sement de ses missions statutaires.

Quatre orien-ta-tions majeures, déclinées par des types d'actions illus-trées par les béné-fices que pourront en attendre les membres de l'association :

- Pro-mouvoir la dimension inter-na-tionale dans les métiers des biblio-thèques et de la docu-men-tation ;
- Faci-liter les acti-vités inter-na-tio-nales des biblio-thèques fran-çaises et de leurs asso-cia-tions ;
- Valo-riser les savoir- faire et réus-sites fran-çaises ;
- Encou-rager la mutua-li-sation et la com-plé-men-tarité dans le respect de l'identité de chaque acteur et en concer-tation avec les autres asso-cia-tions pro-fes-sionnelles et les ins-ti-tu-tions. Déve-lopper les perspec-tives de par-te-nariat avec les pro-fes-sionnels de la chaîne du livre ainsi qu'avec les archives, les musées...

Sur la question, « comment remplir le pro-gramme d'actions que consti-tuent ces nou-velles orien-ta-tions », qui pré-occupe les membres du CA du CFI, tous béné-voles, Pascal SANZ, pré-sident du CFI, rap-pelle que le CFI peut s'appuyer sur deux piliers : d'une part, sa capacité d'autofinancement grâce à des pla-ce-ments finan-ciers, et d'autre part, le soutien déclaré et convergent des deux Minis-tères au redé-ploiement de son action (for-ma-tions, tra-duc-tions, nouveau site web, actions com-munes telles le Pavillon France au congrès de Quebec).

Pour plus d'informations, retrouvez le Blog du CFI mais aussi

<http://www.cfi.fr/asso.d.e.x.html> (le site qui sera bientôt rénové).

La FADBEN en 2010, est tou-jours, membre de droit du Conseil d'Administration du Comité Français de l'IFLA. Martine Ernoult repré-sente l'association aux réunions et groupes de travail du CFI (une réunion pari-sienne tous les deux mois en moyenne).

Pour la pre-mière fois, depuis des années, l'association n'a pas été repré-sentée au congrès de l'IFLA. Nous espérons que l'attribution, par le Comité Français IFLA, de bourses à des membres de petites asso-cia-tions, ne soit pas remise en cause, au profit des grandes ins-ti-tu-tions dans un futur proche.

L'attribution de bourses permet à la FADBEN d'être repré-sentée lors du congrès de l'IFLA, et en par-ti-culier dans les sec-tions inter-na-tio-nales « Biblio-thèques sco-laires » et « infor-mation literacy » où elle a des membres élus. Cette pré-sence des membres de notre asso-cia-tion permet d'y pré-senter ses travaux, de trouver des appuis inter-na-tionaux pour le déve-lop-pement de la culture infor-ma-tion-nelle à l'école, de par-ti-ciper aux votes, d'entretenir la fran-co-phonie dans le réseau des bibliothèques scolaires.

Affiner et adapter la stra-tégie de com-mu-ni-cation, y compris à l'international.

Il est important de donner une visi-bilité inter-na-tionale à nos travaux et à nos posi-tions. Un projet de tra-duction des textes fon-da-mentaux est en train d'être mis en place. Le texte de pré-sen-tation du Réfé-rentiel métier et le Mani-feste 2008 de l'association sont en cours de tra-duction en anglais. La dif-fusion de textes bilingues doit se pour-suivre, afin d'assurer la pré-sence inter-na-tionale de l'association. Tou-tefois la tra-duction n'est pas un exercice facile car il faut à la fois maî-triser la langue et les contenus afin de ne pas trahir les enjeux et les objectifs

pour-suivis. Ainsi le terme de « culture de l'information » n'est pas aisément traduisible car il n'existe pas d'équivalent en anglais. Le traduire par « information literacy » ne peut que trahir et vider de son sens la portée de notre réflexion, alors même que c'est dans la distinction entre information literacy et culture de l'information que réside toute la richesse et l'originalité de notre pensée que nous aimons transmettre à l'international. Encore un chantier complexe et toujours ouvert.

AXE 3 : Favoriser la dynamique associative.

Gestion des adhérents. Communication entre les ADBEN et animation de la liste INTERADBEN

L'objectif est de :

- Se faire connaître : affiner et adapter la stratégie de communication en fonction des interlocuteurs ;
- Adopter d'une stratégie de communication élargie avec nos partenaires ;
- Développer la communication à l'international par la multiplication des traductions sur le site de la FADBEN.

Rénovation du site WEB :

Le site a pour finalité le développement de la réflexion professionnelle et la mutualisation des pratiques. Une audience large : le site actuel en chiffres La FADBEN est une association professionnelle productrice de nombreux contenus, dont l'audience est devenue, au fil des années, significativement large. L'un des indicateurs sur lequel nous nous appuyons est le volume de fréquentation du site internet actuel :

Fréquentation en 2010 :

- 6 412 visiteurs par mois en moyenne
- 76 949 visites au total
- 76% d'augmentation par rapport à 2009

Il paraît indispensable de saisir ce volume important d'audience, de l'analyser finement, et de l'utiliser au mieux afin de servir les objectifs de l'association.

Objectifs et nouveautés du site en construction :

La communication, aujourd'hui plus que jamais, est, à tous les niveaux, un pivot indispensable de l'action associative.

Communication interne à l'association, afin de construire un réseau dynamique, réactif et productif entre les forces vives qui la constituent. Communication au sein de la profession, afin d'initier et de développer une réflexion professionnelle riche et de qualité.

Communication externe, aussi, pour diffuser et faire connaître le plus largement possible nos positions, nos réflexions, nos engagements, et faire avancer le débat autour de la profession.

C'est cette fonction multiple de communication que le nouveau site Internet de la FADBEN entend faciliter, structurer et faire vivre. Il a ainsi été totalement repensé pour proposer une interface plus claire, plus attractive, et dotée d'outils pratiques fonctionnels. Il bénifiera également d'outils d'analyse internes plus performants, pour mieux cerner les caractéristiques de l'audience du site, dont nous ne pouvons mesurer à l'heure actuelle que le volume.

La FADBEN a engagé ces dernières années un réel projet d'information et de communication, et cet axe de développement passe aussi nécessairement par le web.

Ce nouveau site est évidemment et de façon forte, un moyen de diffusion de nos positions et réflexions auprès de la profession, de nos partenaires et de l'institution. Chacun pourra y retrouver les contenus disponibles sur l'ancien site, aux côtés de publications nouvelles, dans un rubricage réorganisé et simplifié, que nous espérons plus accessible et pertinent.

Il se veut aussi un lieu de réflexion vivant et fédératrice, trait d'union entre le bureau national, les ADBEN, les adhérents et, plus globalement, la profession, dans un réseau structuré autour des apports de la recherche. Il viendra compléter, par l'expression plus concrète du terrain, l'indispensable regard théorique de la revue Médiadoc.

La structure technique du site a été pensée afin d'en améliorer le référencement, et donc, la visibilité. Dans le même esprit, un outil interne permettra d'affecter à chaque contenu des métadonnées spécifiques à destination des moteurs.

Il nous a aussi semblé indispensable de doter d'un outil d'analyse statistique performant et fin, afin de permettre à l'association de disposer d'indicateurs précis et pertinents, autorisant une réelle analyse qualitative de la fréquentation.

La FADBEN affirme également, au travers de ce nouveau site, sa volonté de rendre plus visible la place essentielle et indispensable des ADBEN dans la dynamique associative.

Pour cela, nous souhaitons initier une démarche participative auprès des ADBEN. Ainsi, chaque association académique pourra fournir des contenus, dans le cadre d'appels à contribution communiqués par le bureau national via la liste InterADBEN.

Une carte interactive des ADBEN sera également disponible afin de permettre un accès direct et interactif aux coordonnées et contacts des associations académiques. Pour davantage de transparence, les activités du bureau national seront matérialisées dans un agenda interactif alimenté régulièrement.

La FADBEN se positionne au sein d'un réseau de sources d'information relatives à la profession

Le site proposera évidemment en premier lieu des contenus propres à l'association, mais il relaiera également, au sein d'une page de flux RSS organisée, les informations publiées sur les sites de sources pertinentes extérieures, afin de proposer une vue d'ensemble du contexte professionnel de notre métier, au sens large.

La FADBEN se dote d'un catalogue de publications modernisé, attractif et plus fonctionnel.

Le nouveau site de la FADBEN inclura un véri-table cata-logue en ligne inter-actif, pré-sentant l'ensemble de ses publi-ca-tions de façon acces-sible et com-plète. Un système de panier élec-tro-nique, couplé à un module générant auto-ma-ti-quement le bon de com-mande per-son-nalisé en PDF, sera dis-po-nible. L'internaute devra sim-plement com-pléter manuel-lement le montant des frais de port, avant d'imprimer son document et de l'envoyer par voie postale.

État d'avancement :

Il est dif-ficile de donner une date précise d'achèvement prévu des travaux, mais le BN espère pouvoir mettre le nouveau site en ligne dans un délai de 6 mois. Dans l'attente, voici l'état d'avancement du dossier :

Structure technique et charte graphique

La structure tech-nique du site est en place, et l'infrastructure des-tinée à per-mettre la pro-duction col-la-bo-rative de contenus par l'ensemble de l'équipe du BN est également opé-ra-tionnelle, y compris les modules spé-ciaux pour l'alimentation du cata-logue et de la carte des ADBEN.

La charte gra-phique est en cours de réa-li-sation : la page d'accueil, et les pages d'affichage des articles et des rubriques sont achevés. L'affichage de la carte des ADBEN et du cata-logue est en cours de réa-li-sation. Les pages d'affichage de résultats du module de recherche, et de flux RSS orga-nisés, restent à construire. Il faut également concevoir les modules spé-ci-fiques de gestion de panier et de géné-ration auto-ma-tique de bon de com-mande PDF couplés au catalogue.

Contenus

Paral-lè-lement à cette construction tech-nique du site, il convient de prendre en compte le travail d'alimentation en terme de contenus : l'intégralité de la base de données de contenus du site actuel a été importée, désherbée, réor-ga-nisée. Nous avons com-mencé à la com-pléter avec de nou-veaux contenus qui nous semblent manquer. Un travail de relecture, de mise aux normes du nouveau site, et de saisie de méta-données, est également en cours.

Martine ERNOULT Pré-si-dente de la FADBEN Rapport d'activités 2010 pré-senté au Comité directeur le 16 janvier 2011.